Ville de Vaujours

FLASH INFO n°4

La ville s'adresse à vous !

Face au COVID-19, nous gagnerons si vous restez chez vous !

Cher(e)s Valjovien(ne)s,

Hier soir, soit le lundi 16 mars 2020 à 20h, le Président de la République, Emmanuel MACRON s'est adressé aux Français(es). **Dès le mardi 17 mars à 12h, des restrictions s'appliquent aux Français afin de lutter contre la propagation du COVID-19**. Voici ce qu'il faut retenir :

- **Restez chez vous !** Un mode de vie différent pendant 15 jours. Le mot « confinement » n'a pas été cité par le Président, néanmoins, le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, a été clair : « Restez chez vous ! » Dès ce mardi 17 mars à 12h, les Français doivent se conformer à une série de restrictions.

- **Déplacements restreints.** Dès le mardi 17 mars à 12h, les déplacements sont interdits, sauf pour se rendre à son lieu de travail si le télétravail n'est pas possible, faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés, se rendre auprès d'un professionnel de santé, se déplacer pour la garde de ses enfants ou le soutien des personnes vulnérables, ou bien pour faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel près de son domicile et sans aucun rassemblement.

  Attention : pour chacun de vos déplacements, vous devez vous munir d'une attestation sur l'honneur précisant le motif de votre déplacement. Vous pourrez imprimer cette attestation depuis le site www.gouvernement.fr ou bien, si vous n'avez pas d'imprimante, vous pouvez la rédiger sur papier libre. Si vous ne respectez pas cette règle, vous risquez une amende de 38 euros, qui pourra à terme être portée à 135 euros. Un dispositif de contrôle sera mis en place. 100 000 gendarmes et policiers contrôleront les véhicules mais également les piétons.

- **Télétravail.** Toutes les entreprises doivent s'organiser pour mettre en place le travail à distance.

Au cours de son allocution, le Président de la République a également précisé les points suivants :

- **Réformes suspendues.** Toutes les réformes en cours sont suspendues, y compris la réforme des retraites.
- **Élections municipales.** Le second tour des élections municipales est reporté.
- **Intervention de l'Armée.** Les armées apporteront leur concours, notamment pour déplacer les malades des régions les plus affectées et ainsi réduire la congestion des hôpitaux de certains territoires.
- **Fermeture de frontières.** Dès le 17 mars à 12h, les frontières à l'entrée de l'Union européenne et de l'espace Schengen seront fermées. Tous les voyages entre les pays européens et l'Union européenne seront suspendus.
- **Soutien aux entreprises.** Report de charges fiscales et sociales, report d'échéances bancaires et une garantie de l'État à hauteur de 300 milliards d'euros pour tous les prêts contractés par les plus petites entreprises. Les factures d'eau, de gaz et d'électricité ainsi que les loyers seront également suspendus.

L'intégralité du discours du Président de la République est disponible sur le site www.elysee.fr